

ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE ET A LEUR CHEF LE GÉNÉRAL GOURAUD

JUIN 1957

Vie de l'Association

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 OCTOBRE 1956

Après la cérémonie annuelle en l'Eglise Saint-Louis des Invalides qui eut le succès habituel, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée générale ordinaire dans la salle de la Bibliothèque du Gouverneur des Invalides, à Paris, sous la présidence du Général PRETELAT, Président de l'Association.

Il y avait 101 membres présents ou représentés.

Le rapport moral rappelle les différentes manifestations de l'Association au cours de l'année. Il indique que la cérémonie annuelle en l'Eglise Saint-Louis des Invalides est définitivement fixée au troisième dimanche d'octobre à 10 heures, après entente avec l'administration de l'Eglise, et que cette cérémonie sera toujours suivie de l'Assemblée générale. De cette façon, les membres de l'Association sont avertis à l'avance de la date de ces deux manifestations et peuvent ainsi prendre toutes mesures pour y assister.

Il fait part ensuite des décès des membres de l'Association et notamment de la perte de Georges CAQUET, qui fut, dès l'origine de l'Association, un membre dévoué du Conseil d'Administration.

Il rappelle que les membres de l'Association ont eu la grande satisfaction d'assister le 2 juin à l'inauguration tant attendue de la place du Général GOURAUD, à Paris, dans le quartier du Champ de Mars et fait part à l'Assemblée du projet de monument à élever au Général GOURAUD sur la place qui, maintenant, porte son nom.

Il signale enfin à l'Assemblée que, en dehors du pèlerinage officiel qui doit rester fixé au dimanche le plus près du 15 juillet en raison de la participation des Autorités américaines, le Conseil d'Administration a mis à l'étude un pèlerinage privé en septembre.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 17 janvier 1957, a précisé les conditions de ce pèlerinage de septembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JANVIER 1957

Le Conseil a, d'abord, nommé le bureau en application des statuts. Sont élus :

Président : M. le Général PRETELAT.

Vice-Présidents : Mme TIERS, M. le Colonel DARU.

Secrétaire Général : M. Henri CHABASSE.

Secrétaire Général adjoint : M. Jacques TIERS.

Trésorier Général : M. Jules MULLER.

Porte-Drapeau : M. BACHELET.

Il a ensuite établi le programme de l'activité de l'Association en 1957 :

- I° Pèlerinage à Navarin, dimanche 21 juillet.
- II° Cérémonie de la Flamme, samedi 19 octobre.
- III° Messe en l'Eglise Saint-Louis des Invalides, dimanche 20 octobre, à 10 heures.
- IV° Assemblée générale, dimanche 20 octobre à 11 heures dans la bibliothèque du Gouverneur des Invalides.

En outre, un pèlerinage privé aura lieu le dimanche 22 septembre à NAVARIN et SOUAIN, et le programme en sera établi quand on connaîtra le nombre de participants. Ceux-ci voudront bien se faire inscrire auprès du Trésorier dans le même délai que pour le pèlerinage du 21 juillet, c'est-à-dire *avant le 30 juin*.

PÈLERINAGE A NAVARIN

DIMANCHE 21 JUILLET 1957

Départ de PARIS : Gare de l'Est 7 h. 5. — Arrivée à CHALONS : 9 h. 8.

Des cars seront devant la gare à la disposition des pèlerins.

Départ de CHALONS : 9 h. 30. — Arrivée à NAVARIN : 10 h., à 10 h. messe pour les Morts devant les Ossuaires.

Après la messe, Absoute donnée par Monseigneur l'Evêque de CHALONS en présence des Autorités Civiles et Militaires et des Anciens Combattants.

A 11 h. 15, dépôt d'une couronne sur la tombe du Général GOURAUD par les Délégués de la Rainbow Division, sonnerie aux Morts, minute de silence et de recueillement.

Défilé des troupes devant les Ossuaires.

11 h. 30 : visite de la Crypte par les pèlerins.

12 h. 30 : départ de NAVARIN.

12 h. 40 : cérémonie au cimetière de SOUAIN, bénédiction des tombes.

13 h. 15 : déjeuner en commun à SUIPPES, Hôtel du Midi. Les pèlerins qui préfèrent emporter leur repas trouveront à SUIPPES un abri pour déjeuner.

14 h. 30 : cérémonie au cimetière de SUIPPES.

15 h. : dépôt d'une couronne au Monument aux Morts.

16 h. 44 : gare de CHALONS, départ du train pour PARIS. Arrivée 18 h. 56.

Prix du transport par cars : 350 francs.

Prix du déjeuner : 500 francs (boisson et service compris).

Les adhésions et participations doivent être adressées à :

M. MULLER, Trésorier, 47, faubourg Saint-Antoine, à Paris XI^e. Compte C.C.P. PARIS 985.34,

avant le 1^{er} Juillet dernier délai.

Toutes précisions utiles seront données sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Si parmi les pèlerins il en est qui désirent se rendre sur une tombe du front, ils voudront bien l'indiquer en adressant leur adhésion. Des voitures seront mises à leur disposition après la cérémonie de NAVARIN pour les transporter. A leur arrivée à CHALONS, les pèlerins sauront si leur demande peut être satisfaite.

